

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 8 Juillet 1890

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 23 juin dernier, a nommé M. le Chevalier Christin Pontremoli, Consul de la Principauté à Finalmarina (Italie).

Par Ordonnance Souveraine du 26 du même mois, M. le Chevalier Jérôme Rossi, Consul Général de la Principauté à Gênes, a été autorisé à accepter et à porter la Croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, qui lui a été conférée par S. M. le Roi Humbert I^{er}.

NOUVELLES LOCALES

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse sont arrivés, le 5 de ce mois, au Château de Marchais, ainsi que Monsieur le Duc et Mademoiselle de Richelieu.

M. le Conseiller d'Etat Saige, Conservateur des Archives du Palais, a eu l'honneur d'être reçu lundi 30 juin au Palais de l'Elysée par M. le Président de la République, auquel il a présenté, au nom de Son Altesse Sérénissime, les deux premiers volumes des *Documents historiques relatifs à la Principauté de Monaco*.

M. Carnot a bien voulu s'enquérir en détail de la nature, du plan et des conditions d'exécution de la publication entreprise sur l'initiative du Prince ; il a félicité M. Saige des résultats qu'il a déjà obtenus en éclairant bien des faits qui intéressent directement l'histoire de France à laquelle celle de la Principauté s'est trouvée constamment liée.

Parmi les étrangers venus cette semaine dans la Principauté, nous citerons M. le Prince d'Arenberg, député du Cher.

On annonce le prochain mariage de M^{lle} Claire Canrobert, fille du maréchal, — que nous avons vue il y a un an, à plusieurs reprises, à Monaco — avec M. Fabre Roustang de Navacelle, lieutenant de vaisseau.

Les distributions de prix aux établissements scolaires de la Principauté auront lieu aux dates ci-après :

Pensionnat des Dames de Saint-Maur, le 23 juillet, à 4 heures du soir.

Asile de Monaco, le 30 juillet.

Asile des Moulins, le 31 juillet.

Ecoles communales de garçons, le 4 août.

Ecoles communales de filles, le 5 août.

La Société des bals champêtres de la Saint-Roman va commencer le 20 de ce mois, sur la place Sainte-Barbe, ses soirées dansantes qui obtiennent chaque année un si vif et si légitime succès.

Voici les dates fixées pour ces bals : 20 et 27 juillet, 3, 9, 10, 17, 24 et 31 août.

AVIS

Le Consul de France dans la Principauté a l'honneur de faire savoir à MM. les Fonctionnaires appartenant aux administrations françaises et à ses nationaux qu'il recevra officiellement au Vice-Consulat de France, villa Fernand, le jour de la Fête nationale du 14 juillet, à 10 heures du matin.

Nous trouvons dans le *Figaro* les détails suivants sur les médailles et diplômes de l'Exposition universelle, au sujet desquels on nous demande souvent des renseignements :

Le jury supérieur de l'Exposition a décerné, en 1889, environ 26,000 médailles (y compris les grands prix) et 8,000 mentions honorables : voilà donc tout d'abord 34,000 diplômes à distribuer.

On a voulu que tous ceux qui, à un titre quelconque, avaient participé à la préparation ou aux services de l'Exposition — directeurs, inspecteurs, architectes, ingénieurs, gardiens, ouvriers même — en reçussent l'attestation : on a créé pour eux, suivant leur qualité, deux sortes de diplômes : un diplôme de « commémoration » et un diplôme de « services rendus ».

Ce n'est pas tout encore. Aux expositions des Beaux-Arts et des Arts Libéraux, à l'exposition rétrospective du Trocadéro, des objets d'art, des documents précieux, des collections entières avaient été prêtés par leurs possesseurs. A ces collaborateurs gracieux, un diplôme spécial dit « diplôme d'hommage » est réservé.

On évalue à 25,000 le nombre des personnes à qui ces trois espèces de certificats seront distribués. Faites l'addition : elle nous donne le joli total de *soixante mille* diplômes.

Après les diplômes, il y a les médailles.

Elles sont de deux sortes : l'une, gravée par Bottée, est la médaille des exposants, Quelle que soit la récompense décernée, le type n'en varie pas. C'est une simple médaille de bronze, logée dans une pochette de maroquin noir, au dos de laquelle figure, encadrée d'une palme d'or, cette simple indication : E. U. 1889.

Considérez maintenant :

Que chaque médaille est gravée au nom du titulaire ; et que chaque diplôme, comprenant, outre l'encadrement de gravure en taille douce, un libellé imprimé au nom de l'exposant ou du collaborateur récompensé, nécessite un double tirage, ce qui donne 120,000 opérations distinctes de tirage à exécuter...

Vous rendez-vous compte, maintenant, de l'énormité du travail entrepris ?

Comment se fera la distribution ?

De la façon la plus simple. Quand tout sera prêt, chaque commissariat étranger, ou en l'absence des commissaires, chaque ambassade ou légation recevra, *en bloc*, le lot des récompenses destinées à ses nationaux.

Pour les Français, on procédera, afin d'éviter l'encombrement, par *petits paquets*.

On espère que cette distribution pourra commencer vers le 15 août. Six employés auront suffi à cette besogne écrasante. Il y a vraiment, je vous assure, des jours où l'administration française vaut mieux que sa réputation.

EMILE BERR.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — La population de la Garde, près Toulon, est depuis plusieurs jours sous le coup d'une véritable terreur, par suite de la prétendue apparition d'un serpent d'une grosseur extraordinaire, qu'on croit échappé de quelque ménagerie ou apporté par un navire, et qui se met à la poursuite des passants isolés sur la route. Plusieurs individus prétendent avoir été poursuivis par l'horrible bête et ne lui avoir échappé qu'à force de vitesse et d'habileté. Personne, jusqu'à présent, n'a été dévoré.

Les gardes champêtres et la gendarmerie sont réquisitionnés ; on va chercher à Toulon des chevrotines spéciales, et des battues en règle sont organisées pour atteindre le monstre qui, naturellement, reste introuvable.

— Un violent incendie a éclaté dans la nuit de mercredi dans la forêt des Oiseaux, près de Carqueiranne, commune d'Hyères.

On n'est parvenu à éteindre le feu que le lendemain matin.

Quinze hectares ont été la proie des flammes ; mais il n'y a à déplorer aucun accident de personnes.

Cannes. — Il est probable que l'empereur Dom Pedro ne quittera Cannes qu'à la fin de juillet, après la distribution des prix de l'institut Stanislas.

Jeudi dernier, l'empereur a présidé, à l'institut Stanislas, une séance littéraire et musicale des plus intéressantes.

Nice. — Mercredi matin, un indigent du nom de Antonin Arbre, âgé de quatre-vingts ans, né à Clermont-Ferrand, qui était venu demander un secours à la mairie, en descendait par un escalier de service, conduisant à la cave. Tout à coup, le sol lui ayant manqué sous les pieds, Arbre a été précipité dans le vide. Au bruit de la chute, les huissiers et les pompiers de garde accoururent et sauvèrent le malheureux gisant dans son sang qui coulait en abondance d'une énorme fracture qu'il s'était faite à la tête.

Cet infortuné, après avoir reçu les premiers soins, a été dirigé sur l'hôpital où il est mort en arrivant.

— Nous avons appris avec plaisir que M^{lle} Cécile Petit-Didier, dont le père était bien connu à Monte Carlo où il est mort en janvier dernier, et M^{lle} Thérèse Borriglione, viennent d'obtenir leur brevet de capacité à Nice.

Gênes. — On écrit de Rome :

SS. Léon XIII vient de décider l'achat d'une grande coupole tournante de huit mètres pour un équatorial photographique destiné à l'observatoire du Vatican. Cette coupole sera construite à Paris sous la surveillance de l'amiral Mouchez.

— Deux employés de la Banque générale de Gênes, MM. Ucello et Zucotta viennent d'être arrêtés. Ils sont accusés de graves prévarications. Ils auraient volé à la banque une somme de 60,000 francs. Deux gros banquiers seraient impliqués dans cette affaire.

Cuneo. — Dans la nuit de lundi, les travailleurs occupés dans le tunnel de Vievola, sur la ligne de Cuneo à Ventimiglia, mirent le feu à une mine. Comme elle tardait à éclater, ils s'approchèrent, pensant que la mèche s'était éteinte, mais l'explosion se produisit et dix des malheureux furent très grièvement blessés. Deux d'entre eux ont succombé.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La saison mondaine tend, chaque année, à se prolonger davantage, et le moment viendra où les adeptes de plaisir perpétuel renonceront à partir pour Londres après le Grand Prix. Il y aura, cette année, de nombreuses réceptions en l'honneur de la Saint-Henri : M^{me} de Marivaux s'est mise à la tête de ce mouvement et donnera une grande fête le 16 juillet. Il y a quelques années, tout Paris, à cette date, aurait été aux bords de la mer ou en villégiature. Cette année, tout Paris sera à Paris le 16 juillet : ce qui tient moins au mauvais temps dont nous pâtissons qu'à une modification des mœurs et des habitudes.

Le monde officiel se laisse aller à ce courant nouveau. Le Président de la République et M^{me} Carnot ont donné cette semaine un grand dîner, suivi de réception, en l'honneur des deux Chambres. Le théâtre de la salle des fêtes, avait été transporté dans la serre, décorée de massifs d'arbustes et de fleurs. On y a fort applaudi M^{me} Deschamps dans l'arioso de *Dimitri* et l'air de la *Reine de Saba*, M^{lle} Simonnet dans la romance de *Philon* et *Baucis* et l'air du *Mysoli*, M. Fugère et l'orchestre de l'Opéra-Comique, sous la direction de M. Danbé. Le 10 juillet, il y aura un grand dîner militaire à l'Élysée.

Le président du sénat a donné un grand dîner au palais du Petit-Luxembourg en l'honneur du Président de la République. On annonce, pour le lundi 7 juillet, un grand dîner chez Essad-Pacha, ambassadeur de Turquie.

Le ministre des Etats-Unis a donné un grand dîner et une brillante réception en l'honneur de l'anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis. Il y avait eu, le même jour, un grand déjeuner auquel assistaient les principaux membres de la colonie américaine.

Le passage de M^{me} la comtesse de Paris a été l'occasion d'un déjeuner de vingt couverts, offert par le duc et la duchesse de Chartres, auquel assistaient le duc de Nemours, le duc d'Aumale, le duc de Penthièvre, l'infante doña Eulalie, le marquis et la marquise d'Harcourt, la vicomtesse de Butler, M. Bocher, le colonel de Parseval, M. Ed. Hervé, etc.

La comtesse de Chambrun a clôturé ses réceptions musicales par un concert symphonique dirigé par M. Lamoureux.

La comtesse Vigier a donné un grand dîner à l'hôtel du Rhin. Après le dîner, la comtesse a chanté, avec sa voix puissante et sa grande ampleur de style, la cavatine d'*Ernani* et une mélodie composée par elle : *Il m'aima*. Elle était accompagnée au piano par M. Vianesi, le chef d'orchestre de l'Opéra. La comtesse Vigier passera l'hiver dans sa belle villa de Nice et elle a l'intention de donner au Théâtre-Municipal de cette ville une représentation, où elle chantera le rôle d'Aïda. Ce sera une bonne fortune pour les dilettantes et pour les pauvres, au profit desquels sera donnée cette soirée unique.

Il y a aussi eu un grand dîner artistique chez M^{me} et M^{lle} Sanderson. M^{lle} Sanderson vient de signer un brillant engagement avec le théâtre de la Monnaie de Bruxelles, où l'on entendra également M^{me} Paulin-Archaimbaud, qui a si brillamment débuté la saison dernière à Monte Carlo.

M^{me} Robert de Bourboulon a organisé, à Versailles, en l'honneur de son fils, qui est un de nos meilleurs acteurs mondains, une délicieuse soirée de comédie. Les *Honnêtes femmes*, de M. Henri Becque, ont été très bien interprétées par M^{lle} de Milhau, M^{lle} Jobaut et M. de Bourboulon. Dans un intermède, M^{me} la baronne de Bonnefoux a montré son grand talent de chanteuse, et M. Royer a dit d'amusants monologues. Le premier acte de *Misanthrope* a été supérieurement interprété par M. de Bourboulon, M. Maral Galinier et M. Royer. La soirée s'est terminée par *Un Crâne sous une tempête*, la jolie saynète de M. Abraham Dreyfus, jouée avec verve par M^{me} Galinier.

Une des grandes attractions de la semaine a été la représentation donnée au Cirque d'Été sous le patronage de l'ambassadeur de Russie et de la baronne de Mohrenheim, au profit des ambulances urbaines. L'administration du Cirque avait fait donner toute sa troupe. L'Opéra-Comique avait prêté deux de ses meilleurs artistes : M. Taskin et M^{me} Auguez. La Comédie-Française était représentée par un de ses meilleurs sociétaires, Coquelin cadet, qui a dit, à cheval, un monologue intitulé *A cheval*, qu'il a composé pendant les loisirs forcés que lui avait imposés, il y a quelques années, une chute de cheval. Le cheval de haute école sur lequel Coquelin cadet a dit son monologue était admirablement dressé ;

mais peu s'en est fallu qu'il n'eût pas la permission de s'en servir. « S'il allait faire une chute... ailleurs qu'au théâtre ! disaient d'excellents camarades. S'il allait « perdre son centre de gravité ! » Coquelin cadet, désespéré, allait se résigner à monter un cheval de bois, il reçut une lettre fort spirituelle de M. Jules Claretie, l'administrateur de la Comédie-Française, qui lui annonçait que, sur la demande expresse de M. de Mohrenheim et de M. Jules Simon, il était autorisé, pour cette fois seulement, à paraître à cheval en public. Inutile d'ajouter que Coquelin cadet a été parfait cavalier et qu'il n'a pas eu besoin des secours des ambulances urbaines pour rentrer chez lui.

On a beaucoup parlé, dans le monde des peintres, des discours prononcés le jour de la distribution des récompenses aux exposants du salon officiel des Champs-Élysées. Vous savez que le ministre de l'Instruction publique et M. Bailly, président de la société des Artistes français, ont été très applaudis quand ils ont regretté la scission survenue entre les artistes, et prononcé des paroles de conciliation. Des artistes, amis de la paix et de la confraternité, en ont conclu que l'an prochain il n'y aurait qu'un salon. C'est aller un peu vite dans les prédictions. Je crois que la tentative faite, cette année, au Champ-de-Mars, dont nous avons eu à constater le grand succès, ne sera pas renouvelée. Les peintres dissidents n'auraient pas assez d'œuvres pour constituer une exposition aussi vaste et aussi intéressante que l'année dernière.

Si mes renseignements sont exacts — ils me viennent d'une source excellente — les peintres dissidents, ou au moins les principaux d'entre eux, feront une exposition en plein boulevard, où il n'y aura que cent ou deux cents toiles d'élite. Le grand peintre qui me faisait part de ce projet ajoutait : « La recette permettra de répartir à chacun des exposants une somme qui lui vaudra la « vente d'un tableau ! » Je n'ai rien trouvé à répondre.

Je souhaite que M. Verdhurt, qui vient de prendre la direction de l'Eden-Théâtre et qui veut y créer ce fameux théâtre lyrique, dont on parle tant depuis plusieurs années, puisse répartir à ses actionnaires des dividendes, qui les récompensent de leur courage. Les maçons vont transformer la salle. Le 1^{er} octobre, les portes s'ouvriront, et l'opéra de M. Saint-Saëns, *Samson et Dalila*, tiendra l'affiche, après quoi M. Verdhurt montera la *Coupe et les lèvres*, puis *Lenick*, un nouvel ouvrage de M. Raoul Pugno.

C'est une tentative à encourager. Il en est une, en revanche, à décourager : c'est l'habitude que prend, chaque été, le théâtre du Château-d'Eau d'abriter des chanteurs et des musiciens, venant on ne sait d'où, qui interprètent ou plutôt qui « exécutent » quelque vieilleries musicale dont la reprise est absolument inutile. Nous venons d'assister à un essai de représentation de *Roland à Roncevaux*, de M. Mermet. Mieux vaut aller au Théâtre-Français entendre la *Fille de Roland*, de M. de Bornier.

DANGEAU.

CAUSERIE

Le *Petit Journal*, donne dans sa « Causerie Médicale » les renseignements suivants sur l'eau destinée à la boisson et sur les précautions à prendre avec cette eau en temps d'épidémie :

La filtration débarrasse l'eau des grosses impuretés qu'elle peut renfermer, débris de végétaux ou d'animaux, particules de boue, poussières, etc., mais elle n'arrête pas le passage des infiniment petits, seuls éléments réellement nuisibles. Bien plus, les impuretés organiques arrêtées à la surface forment à la partie supérieure et dans l'épaisseur même du filtre un dépôt de matières essentiellement propres à la multiplication des germes vivants qui s'y développent et y pullulent à loisir. A la longue, le filtre se trouve transformé en un véritable ballon Pasteur, réceptacle et terrain de culture, beaucoup plus riche en microbes que l'eau suspecte qu'on lui demande de purifier.

On recommande bien de nettoyer, de brosser, de désinfecter de temps à autre le filtre ; mais en supposant la prescription régulièrement suivie, cela suffit-il ? C'est bien pour la surface, mais l'intérieur du filtre ?

On a imaginé en Angleterre des filtres électriques, formés de fer spongieux et de plaques de charbon reliés à une pile. L'eau, au passage, dégagerait sous l'action du

courant électrique de l'oxygène naissant qui détruirait les microbes. Parfait pour les microbes qui n'aiment pas l'oxygène ; mais ceux qui ne peuvent s'en passer, les *aérobies*, comme on les appelle, n'est-il pas à craindre qu'ils profitent de cette augmentation d'oxygène pour prendre une nouvelle vigueur et se multiplier avec plus d'entrain ?

Nous avons, il est vrai, les filtres en porcelaine déglorifiée, ceux que la préfecture de la Seine vient de faire installer dans les écoles du neuvième arrondissement. Les pores de la porcelaine ne laissent pas passer les microbes. Mais, outre que ces filtres peuvent s'encrasser, comme les autres, ils ne débitent qu'une faible quantité d'eau, et une pression assez forte, qu'on n'a pas toujours à sa disposition, est nécessaire pour assurer leur fonctionnement.

Le plus simple est de ne boire que de l'eau bouillie. L'ébullition tue à peu près tous les microbes et leurs spores. Il est nécessaire toutefois de maintenir l'ébullition pendant un certain temps ; quelques minutes ne suffisent pas, comme on le croit en général. Des expériences faites dans le laboratoire de Koch, à Berlin, prouvent qu'il faut faire bouillir l'eau pendant un quart d'heure au moins pour la débarrasser de ses germes. Pour avoir la certitude absolue qu'il ne reste plus une seule spore vivante, il faut prolonger l'ébullition pendant une heure. Mais il s'agit évidemment là d'eau extrêmement riche en microbes ; pratiquement, un quart d'heure d'ébullition suffit.

C'est là un moyen qui est à la portée de toutes les bourses. On objectera que l'eau bouillie est indigeste, insipide, mal aérée.

Indigeste ? Pur préjugé. Insipide ? Si vous croyez que l'eau de la Seine a un goût bien agréable ! Mal aérée ? Il suffit de l'agiter pour lui rendre l'air qui lui a été enlevé par l'ébullition.

D'ailleurs rien ne vous oblige à boire de l'eau pure. Je ne crois pas qu'à Paris le vin soit un objet de luxe. Il est vrai que le mouillage réduit à néant toutes ces précautions. Aussi le mieux, en temps d'épidémie, est-il de boire, comme les Chinois, une infusion légère de thé, ou encore de café très étendu. Ce faisant, on aura en outre l'avantage de boire chaud.

Voilà qui n'est pas pour plaire à tout le monde. Boire chaud en été ! Et beaucoup vont s'écrier, comme le convive de Boileau :

Point de glace ! bon Dieu ! dans le fort de l'été ! au mois de juin !

Parfaitement, pas de glace ! D'abord, il est démontré que la glace, telle qu'on nous la donne souvent, est fabriquée avec de l'eau contenant des germes morbides, et que si l'ébullition tue les microbes, la glace les conserve, il est donc absolument inutile de faire bouillir votre eau si vous devez y semer des bacilles en y ajoutant un morceau de glace.

Ensuite, il est non moins démontré qu'il est beaucoup plus hygiénique de boire chaud que de boire froid. Un médecin américain a établi que l'eau chaude excite les mouvements de l'intestin, déterge les muqueuses gastro-intestinales, favorise l'écoulement de la bile, provoque son élimination pour les intestins et empêche son introduction dans le sang.

L'eau ne doit pas être tiède, elle doit être chaude. La température doit être celle du thé ou du café, 39 à 42 degrés. Chez les dyspeptiques, le régime de l'eau chaude donne les meilleurs résultats. Enfin, trois cents millions de Chinois, de temps immémorial, n'ont jamais compris qu'on bût de l'eau froide.

Bon pour les Chinois, me direz-vous, mais nous ? Ma foi, c'est à vous de voir. Maintenant, si vous préférez les bacilles !...

FAITS DIVERS

La *Nature* nous apprend qu'on vient d'obtenir à Chicago des résultats inquiétants pour tous les sténographes du monde en employant le phonographe d'Edison à la reproduction des discours prononcés dans les assemblées délibérantes. La première expérience a eu lieu dans un congrès tenu par les représentants d'une cinquantaine de Sociétés ayant obtenu des licences d'Edison pour l'exploitation de son brevet dans les différentes parties de l'Union américaine. A mesure que les discours étaient prononcés, un auditeur les répétait dans le tuyau d'un phonographe et les fixait sur le cylindre.

Quand un cylindre était fini, on le portait à un autre opérateur qui, tout prêt à faire marcher une machine à composer, tirait du phonographe, avec la lenteur convenable, le discours entendu par son confrère.

C'est ainsi qu'on a obtenu la composition du compte rendu de la session qui a duré deux jours et forme un petit volume, imprimé avec une rapidité fantastique.

Cette opération a été répétée le 5 juin, lors d'un grand meeting convoqué par la presse associée de Chicago, dans la grande salle de l'Auditorium. On est parvenu à recueillir ainsi le discours prononcé par M. Chauncey-Dewey, célèbre orateur new-yorkais, en faveur de l'Exposition universelle de 1893, à laquelle il faisait une adhésion éclatante, après l'avoir énergiquement combattue.

L'opérateur chargé de la répétition dans le phonographe s'était placé dans une galerie, assez près pour bien entendre, et assez loin pour ne pas troubler l'assistance par le bruit qu'il faisait, bruit d'ailleurs très faible, car il n'est pas nécessaire de parler haut pour obtenir une impression très nette. Les machines à imprimer étaient du système Remington.

L'orateur n'avait pas fini de parler que déjà les épreuves du commencement de son discours étaient remises aux représentants des divers journaux.

La reproduction typographique prit un peu moins de deux heures, quoique le texte eût 2,049 mots.

Une terrible tempête s'est déchaînée le 3 juillet, arrêtant le transit sur le chemin de fer Texas-Pacifique pendant assez longtemps.

Un train comprenant trois wagons ordinaires, un sleeping-car et une voiture spéciale dans laquelle se trouvaient des personnages connus, entre autres M. Russell Harrison, fils du président, s'est trouvé pris dans une inondation s'étendant sur huit milles et n'a échappé qu'à grand peine à une destruction totale.

Heureusement, le mécanicien a pu arrêter le train avant qu'il eût atteint les points endommagés de la voie; mais il est condamné à l'immobilité, au milieu des eaux, jusqu'à ce qu'elles aient baissé et qu'on ait pu réparer la voie. En attendant, on leur fournit les provisions nécessaires au moyen de bateaux.

Un fameux nageur :

M. T.-C. Easton, secrétaire honoraire de l'Association professionnelle des nageurs de Londres, qui a déjà parcouru à la nage des distances considérables, vient d'accomplir un exploit qui n'avait été effectué jusqu'à présent que par une seule personne, le fameux capitaine Weeb.

Il a fait en cinq heures et demie, sur la Tamise, un trajet de 19 milles et demi, soit environ 36 kilomètres.

Le nizam d'Hyderabad, dans l'Hindoustan, vient d'acheter un diamant qu'il a payé la modeste somme de 165,000 roupies, soit environ 6 millions de francs. Cette pierre, qui pesait 67 carats 1/2 avant la taille et 24 1/2 après cette opération, est, paraît-il, d'une limpidité parfaite.

Cela doit être, car, au point de vue du poids, le diamant en question n'est pas extraordinaire. Notre *Régent* pèse en effet 136 carats; le principal diamant de la couronne de Russie en pèse 193; enfin le diamant du rajah de Mattan, à Bornéo, qui est le plus gros qu'on connaisse, pèse 367 carats.

VARIÉTÉS

L'Ancienne Artillerie

Origine des termes artillerie et canon. — Les premiers canons. — Bombardes et veuglaires. — Ribaudequins et orgues. — Canons forgés et canons fondus. — L'inventeur du boulet de canon. — Fâcheux résultat d'une expérience. — Bombardes extraordinaires. — Bombardes de Caen, d'Edimbourg, de Gand. — Les tourillons. — L'artillerie de Charles VIII, celle de Charles-Quint et de François I^{er}. — Couleuvrines, faucons et fauconneaux. — Les affûts et les attelages des anciens canons.

Ce terme d'*artillerie*, que nous appliquons aujourd'hui à l'ensemble des bouches à feu et de leurs accessoires, est beaucoup plus ancien que le canon et la poudre à tirer. Il dérive du vieux mot français *artiller*, dont la signification était la même que celle du mot *armer*. Il s'appliquait soit à l'ensemble des armes de jet, béliers, balistes, catapultes, etc., soit aux établissements que nous appelons *arsenaux*.

Quant au terme de *canon* donné à l'engin de guerre utilisant la force expansive de la poudre pour lancer un projectile, il paraît venir du mot français, également ancien, *cannon*, servant à désigner une mesure pour les boissons et à laquelle ressemblaient les premiers canons. On sait que, de nos jours encore, canon a conservé dans le peuple la même signification que par le passé. Ce qui milite en faveur de cette opinion, c'est qu'en Flandre, où la même mesure s'appelait *quenne*, on donnait aux armes à feu le nom de *quennon*.

A quelle époque parut le canon ?

C'est ce que l'on ne saurait dire d'une manière positive. Sans doute, on rencontre, dans les récits de quelques historiens des passages qui peuvent faire croire que le canon fut employé par les Maures d'Espagne, dès la fin du treizième siècle; mais, à défaut de preuves certaines, on s'accorde à attribuer aux Vénitiens l'emploi des premiers canons. En France, un document officiel, le registre de la Cour des comptes, établit que les canons jouèrent un certain rôle, en 1339, au siège du château fort de Puy-Guillem, en Auvergne.

Dès l'origine, on employa deux espèces de canon : les *bombardes*, tube de bois cerclé de fer, ouvert à une extrémité, fermé à l'autre, percé près de celle-ci d'une ouverture étroite, ou lumière, pour enflammer la poudre, et les *veuglaires*, ou canons courts, en fer forgé. Dans les veuglaires, la culasse, ou partie du canon contenant la charge de poudre et le projectile, pouvait se retirer de la volée ou tube du canon et s'y ajuster après le chargement fait. Il en existe des spécimens à Monaco sur le fort Antoine. Quand les bombardes étaient très longues et de faible diamètre, on les appelait *couleuvrines*, du nom de la couleuvre, dont elles rappelaient la forme cylindrique et allongée. Ces couleuvrines, de poids plus faible que les bombardes, furent d'abord tirées à la main par les cavaliers aussi bien que par les fantassins. A vrai dire, elles constituèrent les premiers fusils employés; mais quand, peu à peu, on augmenta leurs dimensions, on les fixa très solidement sur des bâtis de charpente ou *affûts* d'abord lourds et peu maniables, et bientôt on rendit ces affûts mobiles en les montant sur des roues ou plutôt des disques de bois. Aux affûts, on ajouta bientôt des appareils défensifs, tels que volets de bois pour préserver les servants ou artilleurs; on y implanta horizontalement des piques et des halberdes, afin d'arrêter les attaques de la cavalerie. Les bombardes ainsi armées furent appelées *ribaudequin*, comme on nomma *orgue* la réunion, sur un même chariot-affût, de plusieurs petites bombardes.

Les canons vénitiens, les plus anciens connus, avons-nous dit, furent formés de douves épaisses de bois dur enveloppées d'une gaine de cuir; un peu plus tard, ils furent en barres de fer soudées longitudinalement réunies et consolidées par des anneaux de fer. Aux canons de fer forgé succédèrent les canons fondus. Les premiers de ce genre parurent en 1325, à Florence, et en 1345, la municipalité de Cahors en possédait vingt-quatre.

Jusqu'à l'époque de la bataille de Crécy, ces canons, bombardes, couleuvrines, veuglaires, n'avaient guère servi qu'à l'attaque ou à la défense des places : on considérait alors comme acte de félonie de se servir de ces armes, qui permettaient aux plus lâches de tuer à distance et sans danger les plus valeureux chevaliers.

Mais, en 1346, à Crécy, les troupes du roi Edouard d'Angleterre se servirent pour la première fois, en rase campagne, de canons qui lancèrent contre la chevalerie française des balles de fer. La nouveauté de ce moyen de défense, le bruit, les éclairs, la fumée, beaucoup plus que les projectiles, jetèrent le désordre dans l'armée de Philippe VI et décidèrent de la victoire en faveur des Anglais.

A dater de Crécy, le canon commença à occuper une large place dans les armées, et nombre de villes qui voulaient conserver leur indépendance et leurs franchises acquirent ou firent fondre des canons. Ces armes se multiplièrent au point que, en 1376, les Anglais battaient les remparts de Saint-Malo avec quatre cents canons.

Les projectiles lancés par les premiers canons avaient été des balles de fer, des flèches garnies de cuir pour se forcer dans la volée, des carreaux ou fragments de fer; mais, en 1341, le maître potier d'étain, Pierre de Bruges, ayant reçu des échevins de Tournay commande de fabriquer un canon, imagina de charger cette pièce avec un boulet de plomb, et obtint la permission de l'essayer en tirant contre le rempart de la ville. La réussite fut si complète que le boulet, traversant la muraille, alla tuer sur une place publique un malheureux artisan qui passait. Cet accident, pour lequel une simple pénitence ecclésiastique fut imposée à Pierre de Bruges, n'en fit pas moins commander à l'inventeur du boulet de canon un certain nombre de bombardes fondues en bronze.

Les boulets en métal furent d'abord réservés aux piè-

ces de moindre dimension, tandis que les grosses bombardes furent destinées à lancer des boulets de pierre. La fabrication défectueuse de ces bombardes, leur peu d'épaisseur et, par suite, de résistance à l'éclatement, nécessitèrent l'emploi des boulets de pierre plus légers que ceux de métal et que, depuis des siècles, on savait tailler rapidement et économiquement, puisque, de tout temps, c'étaient les projectiles ordinaires des anciennes armes de jet, balistes et catapultes. On en a trouvé plusieurs à Monaco, et il y en a un au musée.

Ces boulets de pierre servirent à battre les murailles, à enfoncer les voûtes des châteaux et les toits des maisons, tandis que les boulets de métal furent employés contre les hommes.

C'est à cette première époque de l'artillerie que remonte la fabrication des plus grandes bombardes connues. Celle de Caen, du poids de 2,300 livres, était en fer et en acier, ficelée, comme un saucisson, de quatre-vingt-dix mètres de grosse corde, afin d'en assurer la solidité, et le tout enveloppé dans un fourreau de cuir pour préserver la corde de la pourriture et le fer de la rouille. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, fit forger à Chalon une bombarde qui lançait un boulet de pierre de 450 livres; en 1450, Charles le Téméraire possédait une bombarde pesant 26,000 livres et pouvant tirer un boulet de 900 livres. A Edimbourg existe encore, remontant au quinzième siècle, une bombarde de 16,000 livres devant recevoir un boulet de cinquante centimètres de diamètre. La célèbre *Marguerite noire*, qui se voit encore à Gand, date du quatorzième siècle; elle est en fer forgé, pèse 33,000 livres et son boulet 700.

Les grandes bombardes étaient forgées, mais sous le règne de Charles VII, les frères Bureau introduisirent en France et généralisèrent la fonte des canons gros et petits en cuivre et en bronze, et, vers la même époque, on imagina de couler en même temps que la pièce deux pivots dits *tourillons*, sur lesquels elle pivote pour son pointage dans le sens vertical. L'invention du tourillon donnait plus de facilité pour monter le canon sur les affûts, et la substitution du métal coulé au métal forgé amena le complet abandon des pièces à culasses mobiles, peu solides et d'un ajustage difficile. L'artillerie que Charles le Téméraire perdit à Granson, à Morat et à Nancy, et dont on voit encore des spécimens dans les musées de la Suisse, est considérée comme la plus belle du quinzième siècle. Louis XI eut aussi une artillerie nombreuse, parmi laquelle, entre autres pièces remarquables, on citait les douze bombardes, appelées les *douze pairs de France*, qui parurent à la bataille de Monthéry et lançaient des boulets de fonte du poids de quarante-huit livres. Une très belle artillerie, qui fut copiée par tous les Etats de l'Europe, fut celle que Charles VIII fit fondre pour son expédition d'Italie. Elle se composait de gros canons lançant des boulets de cinquante livres, et de plus petites pièces appelées faucons et fauconneaux, employées au tir de boulets de plomb remplis de bloquerault ou fragments de fer. Cette artillerie française servit de modèle à celle de Charles-Quint.

Peu confiant dans les recettes empiriques des fondeurs et dans les alliages métalliques variables suivant chaque maître, Charles-Quint fit faire à Bruxelles, en 1521, une série d'expériences dans le but de se rendre un compte exact de la meilleure composition du métal des bouches à feu, des dimensions en longueur et en épaisseur qu'il fallait leur donner pour assurer leur solidité. Le résultat fut une artillerie comprenant six sortes de pièces uniformes entre elles, présentant ce que l'on a appelé l'unité du calibre. Toutes les pièces d'une même catégorie purent recevoir les mêmes munitions, les mêmes boulets, tandis que, auparavant, chaque pièce nécessitait des projectiles particuliers, fondus spécialement pour son service, ce qui, dans bien de circonstances, devait les paralyser, lorsque, par exemple, leurs boulets s'étaient épuisés ou s'il y avait eu erreur ou retard dans leur envoi.

Les canons de Charles-Quint lançaient des boulets de 40, 24, 12, 6 et 3 livres, et un gros canon court, appelé *mortier*, servait au tir des boulets de pierre de trente-cinq centimètres de diamètre. Suivant leur ordre de calibre, du fort au faible, ces pièces s'appelaient : *canon*, *couleuvrine*, *sacre* et *fauconneau*. Elles furent fondues à Augsbourg par un maître fondeur du nom de Lofler, qui imagina de munir les canons de deux anses de fonte,

au-dessus des tourillons. Ces anses, destinées à faciliter les manœuvres de transport et de montage des canons, furent fondues et ciselées en forme de dauphins, d'où le nom de *delphines* qu'on leur donna et que naguère elles portaient encore dans l'artillerie allemande. Cette artillerie joua un grand rôle dans les guerres des Pays-Bas et d'Italie, et quelques-uns de ces canons, que les Français prirent, en 1544, à la journée de Cérisolles, existent encore au musée d'artillerie.

Comme son célèbre rival, François I^{er} réforma toute son artillerie et adopta l'uniformité de calibre. Il y eut six catégories de canon : le *canon* proprement dit, la *grande coulevrine*, la *coulevrine bâtarde*, la *moyenne*, le *faucon* et le *fauconneau*. Ces pièces étaient en bronze et leurs dimensions, comme leur poids, arrêtés par les règlements royaux : elles lançaient des boulets de fonte pesant de 33 livres à 420 grammes. Le canon et la grande coulevrine de François I^{er} étaient à surface lisse sans anses ou delphines comme ceux de Charles-Quint, mais les pièces plus petites étaient à surface côtelées et terminées par un bouton de culasse ciselé. Telle fut l'artillerie qui servit pendant les guerres contre Charles-Quint, pendant les luttes religieuses, sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, et qui ne fut profondément modifiée que sous le règne de Louis XIV.

Les affûts de ces canons se composaient de deux pièces massives jumelles en bois, appelées *flasques*, maintenues par d'autres pièces intermédiaires ou *entretoises*. Les tourillons de la pièce portaient sur les flasques, tandis que la culasse posait sur l'une des entretoises et pouvait être maintenue plus ou moins relevée au moyen d'un coin en bois que l'on poussait. L'ensemble de l'affût était consolidé par de massives ferrures, et les jantes épaisses des roues maintenues et renforcées par des bandes et des anneaux en fer.

Les canons et leurs affûts restèrent longtemps si massifs et si lourds que, sous le règne de Louis XIII, il ne fallait pas moins de vingt et un chevaux pour traîner un canon et onze pour le tirage de la coulevrine, plus petite, lançant un boulet de sept livres. De nos jours, six chevaux enlèvent aisément un canon pouvant lancer un obus de quatorze livres. En outre, ces canons n'étant pas encore pourvus d'un avant-train, le premier cheval ou limonier était attelé dans des brancards adaptés à l'extrémité des flasques.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire
sis à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2

ADMINISTRATION DES DOMAINES DE S. A. S. LE PRINCE

UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAITS publiés en conformité des articles 19, 22 et 24 de l'Ordonnance du 22 mai 1858, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes de deux contrats reçus par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le dix août mil huit cent quatre-vingt-neuf et deux juin mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré,

L'Administration des Domaines de S. A. S. le Prince, représentée par son Receveur, monsieur Antoine LOMBARD, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, demeurant et domicilié à Monaco,

A acquis de madame Nathalie OTTO, propriétaire, demeurant à Monaco, veuve de monsieur Edouard JUNG-MANN.

1^o Une parcelle de terrain, sise à Monaco, au quartier des Salines, d'une contenance de soixante-quinze mètres carrés, destinée à l'agrandissement du cimetière de Monaco, détachée d'une propriété que madame veuve Jungmann possédait au même lieu et portée au cadastre sous partie du numéro 19 de la section A; tenant de l'est aux hoirs Casanova, du midi aux hoirs Médecin et hoirs Casanova, de l'ouest aux hoirs Médecin et du nord, au restant de la propriété de la venderesse.

2^o Et une autre parcelle de terrain, située à Monaco, au même quartier, sur laquelle existe une maisonnette, de la contenance de deux mille quatre cent quatorze mètres carrés, destinée à l'agrandissement du cimetière de Monaco, et portée au plan cadastral sous les numéros 19 et 20 de la section A, tenant : au nord, à un chemin; au midi, aux terrains déjà acquis par le Domaine pour l'agrandissement du cimetière; à l'est, par monsieur Nicolas Otto, rentier, entre deux; à l'ouest, par le territoire de la Turbie.

Ces acquisitions ont été faites :

1^o La première, moyennant le prix principal de sept cent cinquante francs;

2^o La deuxième, le prix de quinze mille sept cent quatre-vingt-quatre francs.

Les personnes ayant sur les immeubles susdésignés

des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales sont invités à les faire inscrire, dans la quinzaine de la transcription, au bureau des hypothèques de Monaco, où les contrats susrelatés vont être immédiatement transcrits.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur ces immeubles, elles devront produire leurs réclamations à l'Administration dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchues de tous droits.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le sept juin dernier, monsieur François-Frédéric MULLER, sous-officier de gendarmerie en retraite, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, a acquis de monsieur Nicolas-Irénée MASSON, employé au Casino, et madame Julie HENTSCHEL, son épouse, demeurant à Monaco, et ayant élu domicile en la même étude, une parcelle de terrain située à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une superficie de deux cent vingt-sept mètres carrés, portée au cadastre sous le numéro 275, de la section D, confinant : au midi, au passage Grana contigu à la villa Ravel; à l'est, à la villa Raphaël, appartenant à monsieur Isouard; au couchant, à la villa de mademoiselle Lefranc, et au nord, à la propriété restant aux vendeurs.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de quatre mille francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 juin au 6 juillet 1890

SAINT-TROPEZ, ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Belloni,	sable.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Jeune-Baptistin, fr., c. Laurent,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Hiblot,	id.
ALICANTE, MARSEILLE, SAINT-TROPEZ, ID.	b.-g. Argentina, ital., c. Vatteone,	vin.
ID.	b. Jules-Thérèse, fr., c. Bouden,	briques.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	sable.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.

Départs du 30 juin au 6 juillet

SAINT-TROPEZ, ID.	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Belloni,	sur lest.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Jeune-Baptistin, fr., c. Laurent,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Hiblot,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
1	754.5	754.2	754.2	753.8	754.3	21.6	21.4	22.8	21.2	23.2	52	S S O, O S O modéré	Nuageux, un peu nuageux	
2	56.5	57.9	58.2	58.4	59.8	20.8	23.2	24.2	23.3	21.8	63	S E léger	Un peu nuageux	
3	61.3	61.5	61.2	60.6	61.3	21.2	23.7	23.2	23.6	20.5	70	Id.	id.	
4	62.2	62.4	62.2	60.8	61.4	20.4	23.8	23.6	24.6	21.2	74	S O fort	Nuageux, soir beau	
5	58.9	57.8	56.7	55.8	55.6	21.6	23.2	24.2	24.2	21.5	72	S O modéré	id.	
6	54.7	54.9	54.4	54.2	54.8	22.2	24.3	24.5	25.2	22 1/2	55	S O léger	Un peu nuageux, beau	
7	58.5	59.4	60.2	61.4	62.7	20.2	22.1	23.2	21.4	20.5	52	id.	Beau	
DATES		1	2	3	4	5	6	7						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	23.5	24.4	24.2	25.2	25.2	26.2	24.5					
		Minima	19.5	17.6	18.2	18.5	18.4	19.3	18.7	Pluie tombée : 0 ^{mm}				

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

SPLENDID HOTEL

A MONTE CARLO

A VENDRE, avec droit au bail

Situation exceptionnelle — 48 chambres et salons — Proximité du Casino

S'adresser à M. RAYBAUDI, à Monaco.

MASCHECK

34, rue de France, Nice

Leçons de Violon, d'Harmonie et d'Accompagnement

A LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

BAINS DE MER

CAFÉ-RESTAURANT

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOULLABAISSE

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^o

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTE NATIONALE

du 14 Juillet

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, toutes les gares qui émettent actuellement des billets d'aller et retour, en vertu du tarif spécial (G. V.) n^o 4, les délivreront, sans changement de prix, les 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 juillet 1890, avec coupons de retour valables jusqu'aux derniers trains de la journée du vendredi 18 Juillet.

Cette prolongation de validité s'appliquera également aux billets d'aller et retour P.L.M.-Orléans; P.L.M.-Sud de la France; P.L.M.-Départementaux; P.L.M.-Saint-Victor à Thizy; P.L.M.-Saint-Victor à Cours; P.L.M.-Chemins de fer d'Intérêt Local du Puy-de-Dôme; P.L.M.-Chemins de fer des Bouches-du-Rhône; P.L.M.-Chemins de fer Méridionaux français et P.L.M.-Chemins de fer Economiques (réseau de l'Allier).

La durée de validité fixée ci-dessus pourra (sauf en ce qui concerne les billets d'aller et retour P.L.M.-Orléans), être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

Les billets d'aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Imprimerie de Monaco — 1890